

Rencontre entre le Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et le Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (16 mars 2012)

Publié le 16 mars 2012
2 minutes
Maison Générale - Menzingen

Au cours de **la rencontre du 14 septembre 2011** entre Son Éminence le **Cardinal William Levada**, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi et Président de la Commission pontificale *Ecclesia Dei*, et Son Excellence **Monseigneur Bernard Fellay**, Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X, un *Préambule doctrinal*, accompagné d'une *Note préliminaire*, a été communiqué à ce dernier, comme base fondamentale pour parvenir à la pleine réconciliation avec le Siège Apostolique.

Dans ce *Préambule* étaient énoncés certains principes doctrinaux et critères d'interprétation de la doctrine catholique, nécessaires pour garantir la fidélité au Magistère de l'Église et le *sentire cum Ecclesia*.

La réponse de la Fraternité sacerdotale saint Pie X à ce *Préambule doctrinal*, parvenue en janvier 2012, a été soumise à l'examen de la **Congrégation pour la Doctrine de la Foi**, puis au jugement du Saint-Père.

Conformément à la décision du Pape Benoît XVI, l'évaluation de la réponse de S.E. Mgr Fellay lui a été communiquée par lettre remise en ce jour. Cette évaluation fait remarquer que la position qu'il a exprimée n'est pas suffisante pour surmonter les problèmes doctrinaux qui sont à la base de la fracture entre le Saint-Siège et ladite Fraternité.

Au terme de la rencontre de ce jour, dans le souci d'éviter une rupture ecclésiale aux conséquences douloureuses et incalculables, le Supérieur général de la Fraternité sacerdotale saint Pie X a été invité à bien vouloir clarifier sa position, afin de parvenir à la réduction de la fracture existante, comme l'a souhaité le Pape Benoît XVI.

Rome, le 16 mars 2012

Sources : Salle de presse du Vatican/DICI du 16 mars 2012